

CHECK AGAINST DELIVERY

Déclaration de Mme Kaavya Asoka Débat public du Conseil de sécurité de l'ONU : Préserver la participation Le 18 janvier 2022

Madame la Présidente, Excellences, cher(e)s collègues de la société civile,

Bonjour et merci pour cette opportunité de m'adresser à vous aujourd'hui. Je m'appelle Kaavya Asoka et je représente le Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité (NGO Working Group on Women, Peace and Security), une coalition réunissant 18 ONG internationales de la société civile qui, depuis plus de 20 ans, a œuvré pour les droits des femmes et leur participation entière, égale et significative au maintien de la paix et de la sécurité.

Lors de nos préparatifs pour cette intervention, nous avons contacté, la semaine dernière, nos collègues de la société civile d'Afghanistan, de Colombie, de la République Démocratique du Congo, d'Irak, de Libye, du Myanmar, du Soudan du Sud, du Soudan et du Yémen, des femmes qui jouent un rôle essentiel dans leurs communautés, qui négocient des cessez-le-feu et s'engagent dans les processus de paix, des femmes qui ont consacré leurs vies avec acharnement à la quête de la paix, de la justice et des droits humains. Beaucoup d'entre elles se sont exprimées dans cette instance et beaucoup en ont payé le prix fort. Ce sont leurs voix que vous entendez aujourd'hui et elles font appel à votre soutien.

Le programme sur les femmes, la paix et la sécurité n'existerait pas sans la société civile, surtout les femmes qui sont confrontées au quotidien de la guerre. Leurs opinions ainsi que leur participation active sont essentielles pour atteindre notre but collectif de paix et de sécurité.

Pourtant personne ne devrait avoir à payer un prix aussi élevé pour cette participation.

Dans notre lettre ouverte d'octobre dernier au Conseil de sécurité, nous avons déjà constaté que, dans de nombreuses régions du monde, surtout dans les situations de conflit, les femmes et les personnes LGBTQI+ sont forcées à choisir entre leurs droits et leur survie. Il ne devrait pas en être ainsi. Nulle part. Ni en Afghanistan, où les femmes leaders et défenseuses des droits humains, qui se sont battues pour la paix et l'égalité des droits pendant des dizaines d'années, vivent avec la peur d'être pourchassées par les Talibans, tout en continuant de manifester courageusement dans la rue. Ni au Myanmar, où les femmes activistes et les activistes LGBTQI+ qui ont mené les manifestations contre le coup d'état ont été les premières victimes des attaques militaires, y compris des actes de détention, de torture et d'abus sexuels, pour avoir défendu les droits humains et la démocratie. Ni dans n'importe quel autre contexte ciblé par ce Conseil.

Et cela ne devrait pas être le cas ici, au sein même du Conseil de sécurité. Les représailles contre les personnes qui se sont exprimées ici démontrent une tendance mondiale inquiétante—l'augmentation de l'intensité et de l'ampleur des conflits violents, associée à un espace civique menacé, à l'érosion des droits humains et à des environnements de plus en plus misogynes et militarisés dans lesquels elles vivent et travaillent aujourd'hui. La pandémie de COVID-19 a accentué ces situations déjà précaires.

Notre coalition s'est engagée auprès des communautés impactées par les conflits pour que leurs voix soient entendues par vous, les législateurs. Nous nous sommes réjouies de l'adoption de la Résolution 2242 en 2015, qui a permis à davantage de femmes de la société civile de transmettre leur expertise à ce Conseil. Néanmoins, le nombre des représailles a augmenté en même temps que ces prises de paroles. Ceci illustre parfaitement les menaces auxquelles toutes les femmes qui s'engagent activement dans les processus de paix et dans la politique font face, ce qui n'est autre que le thème du débat public d'aujourd'hui. Plus les femmes défendent leurs droits, plus elles sont menacées.

Nous travaillons avec des femmes leaders qui ont été victimes d'intimidations, de menaces et de représailles pour avoir pris parole devant ce Conseil. Elles ont été censurées, menacées et attaquées. On leur a interdit de s'exprimer sur les problématiques clé de notre travail, telles que la violence liée au genre ou la santé et les droits sexuels et reproductifs, étant considérées comme « incompatibles » avec des soi-disant valeurs culturelles ou religieuses. On a confisqué leurs ordinateurs portables et piraté leurs téléphones et comptes bancaires. Elles ont été détenues arbitrairement par les forces de sécurité à la suite de leurs interventions. Elles ont été accusées d'espionnage pour des gouvernements étrangers. Elles ont été victimes de campagnes calomnieuses et de diffamations. Enfin, elles ont été menacées juste avant de venir s'asseoir sur cette chaise. Nous avons été forcées à relocaliser plusieurs femmes à la suite de leurs interventions auprès du Conseil de sécurité, dont certaines qui n'ont toujours pas pu rentrer chez elles. Récemment, une personne a été enlevée le lendemain de son intervention au Conseil de sécurité. Nous craignons qu'elle soit torturée, ou bien morte. Nous avons laissé notre travail de côté pendant plusieurs mois pour nous consacrer à ce dossier jusqu'à ce qu'elle soit libérée. Nous avons fait appel à plusieurs États membres et agences onusiennes mais n'avons reçu que très peu d'aide. Ceci nous a fait comprendre une chose—personne, mis à part nos propres collègues de la société civile, n'était prêt à venir en aide à quelqu'un qui a subi des représailles pour avoir coopéré avec les Nations unies.

Ceci est inacceptable.

Notre expérience reflète une constante. Le nombre et la gravité des représailles et des menaces contre toute personne engagée auprès de l'ONU ont fortement augmenté ces dernières années. Environ le tiers des femmes qui sont intervenues auprès du Conseil de sécurité avec notre appui depuis 2018 ont fait face à des menaces ou à des représailles et environ 67% des cas ont été commis par des acteurs étatiques. Ceci n'est qu'une partie du problème. L'ONU n'a révélé publiquement qu'une fraction des cas comme ceux-ci qui sont directement liés au Conseil de sécurité—de nombreux cas n'ont même pas été signalés, par peur de répercussions ou par manque de confiance que leur plainte aboutisse à des résultats concrets. Ce manque d'information démontre que les réponses politiques ont échoué à prendre compte des données de base qui pourrait déterminer le danger de mort d'une femme.

Les femmes activistes et défenseuses des droits humains font face à des intimidations, à des menaces et à des attaques à cause de leur identité et de leur travail—c'est-à-dire toutes les femmes qui œuvrent pour tous les droits humains, ainsi que toute personne qui lutte pour l'égalité des genres, peu importe leur genre. Soyons clairs—les représailles ont pour but de les réduire au silence et de les empêcher de faire leur travail. Ces risques sont d'autant plus élevés pour les personnes issues de groupes marginalisés, telles que les activistes LGBTQI+ et les femmes vivant avec un handicap, et ont un impact non seulement sur les individus, mais aussi sur les familles, les communautés et l'espace civique. Ces mesures de répression blessent non seulement celles et ceux qui choisissent de s'exprimer coûte-que-coûte, mais dissuadent d'autres militant(e)s à poursuivre leur travail essentiel. À moins que vous interveniez tout de suite.

La semaine dernière, nous avons abordé les besoins des femmes activistes et défenseuses des droits humains pour qu'elles puissent continuer leur travail face à ces défis. Elles nous ont confié qu'elles avaient besoin de fonds pour répondre à des besoins urgents, tels que leur sécurité personnelle, la relocalisation, la sécurité au bureau et au domicile, les frais juridiques ; et elles ont besoin d'institutions réactives et accessibles directement quand elles en ont besoin. Nous avons discuté des défis liés à leur activisme, de l'impact de leur travail sur elles-mêmes et, surtout, de leur manque de confiance envers l'intérêt que la communauté internationale porte sur leurs inquiétudes. Leur message pour vous est clair : bien que ces mesures de protection les protègent temporairement, leur sécurité à long terme dépend de votre soutien politique pour leur travail. Si vous voulez sincèrement mettre fin aux attaques contre les femmes activistes et défenseuses des droits humains, il faut aussi aborder les causes à l'origine des conflits et des inégalités de genre, pas seulement leurs conséquences.

Le Conseil de sécurité a déjà appelé les États membres à décréter des mesures pour protéger les femmes de la société civile et garantir un environnement favorable pour toutes celles et ceux qui défendent les droits humains et qui s'engagent pour la paix. Cependant, au sein même de votre propre instance, vous n'avez pas su tenir compte du danger encouru par la société civile que vous prétendez soutenir.

Excellences, le silence vous rend complices. Vous ne pouvez pas rester sans agir si vous voulez tenir votre engagement auprès du programme des femmes, de la paix et de la sécurité.

Nous appelons donc tous les États membres, les dirigeant(e)s de l'ONU et les membres du Conseil de sécurité à :

- Stopper les menaces, les attaques et les représailles contre tous les défenseur(e)s des droits humains, les activistes pour la paix et les leaders de la société civile.
- Mettre fin à l'impunité et assurer que tous les responsables soient poursuivis quand de tels actes sont commis.
- Votre soutien politique peut sauver la vie d'une défenseure des droits humains en danger, en empêchant des attaques et en renforçant les sanctions pour les responsables. Affirmez publiquement votre soutien auprès de l'engagement des activistes et des défenseur(e)s des droits humains, condamnez vivement toutes les attaques contre ces derniers, y compris au sein du Conseil de sécurité, et faites usage de vos ressources diplomatiques pour aborder ces thématiques auprès des États à l'origine des représailles.
- Appeler le Secrétaire général M. Guterres à mettre en œuvre ses propres engagements auprès de cette cause en garantissant que tous les membres du personnel des Nations unies, en particulier les dirigeant(e)s et le Secrétaire général adjoint aux Droits de l'Homme, défendent publiquement le travail essentiel des femmes activistes et défenseures des droits humains et que l'ONU fournisse un appui pratique et une protection envers les personnes vulnérables et leurs familles. Ceci implique l'approvisionnement en ressources rapides, flexibles et ciblées pour les femmes de la société civile en danger et le subventionnement direct de leurs organisations. Ceci se traduit par la mise en place de protocoles clairs pour les agences de l'ONU et la manière adéquate de répondre au cas par cas. Enfin, toutes ces mesures de protection doivent être développées en partenariat avec les personnes vulnérables, en mettant leurs expériences et leurs besoins au cœur de toute intervention.
- Octroyer les fonds nécessaires au HCDH afin qu'il puisse mener à bout son travail sur les représailles, y compris le monitoring et le reporting et surtout, apporter son soutien à la société civile en danger en suivant chaque cas de manière préventive. La charge doit être transférée des individus qui ont été victimes d'attaques vers un système qui a les capacités de les protéger.
- Garantir le financement entier et le monitoring de toutes les opérations de maintien de la paix pour qu'elles puissent fournir un soutien pratique et axé sur le genre à tous les défenseur(e)s des droits humains et les activistes en danger. Les opérations de maintien de la paix doivent mettre en œuvre pleinement leur mandat de protection des civils, qui comprend la protection de toutes et tous les défenseur(e)s des droits humains.
- Garantir un environnement sûr pour la société civile, en supprimant des lois qui limitent ou pénalisent leur travail et leur accès aux besoins essentiels, y compris les lois antiterroristes et de sécurité nationale, et en œuvrant pour une législation qui protège les droits des femmes défenseures des droits humains, des activistes pour la paix et du personnel humanitaire, en lien avec les normes internationales de droits humains.

Je souhaite souligner un dernier point : Les risques encourus par les femmes ne devraient en aucun cas servir d'excuse pour les exclure. Les exclure donnerait raison à ceux qui souhaitent les réduire au silence. Les États membres et l'ONU se doivent au contraire de mettre en avant et de soutenir pleinement le leadership et la participation entière, égale et significative des femmes diverses à tous les niveaux du maintien de la paix et de la sécurité. Ceci comprend un soutien financier et politique aux femmes de la société civile afin d'intervenir régulièrement et sans danger auprès du Conseil et de garantir que vos décisions reflètent pleinement leurs inquiétudes.

Madame la Présidente, Excellences,

Aujourd'hui, vous devez choisir. En tant que membres du Conseil de sécurité, vous pouvez nous affirmer votre engagement à toutes et à tous, y compris à la communauté internationale. Vous pouvez choisir de nous soutenir en agissant, ou bien vous pouvez continuer à mettre nos vies en danger en restant inertes. Nous vous exhortons à défier ceux qui persistent que la femme ne doit pas remettre en question l'autorité, dénoncer les violations, ou défier le pouvoir et le patriarcat, en ripostant que la place d'une femme est telle qu'elle le décide—que ce soit en luttant pour les droits humains, en participant aux processus de paix, en manifestant dans la rue, ou en prenant place dans cette instance, à vos côtés.

Merci.